INFO CLAS

Un grand merci à toutes et tous

Bilan rapport d'activité des CLAS

Le mois de février est synonyme pour tous les CLAS, de vote du budget et de bilan des activités.

C'est aussi l'occasion au CLAS d'être en contact avec leur rapporteur(e) pour échanger, discuter et avoir éventuellement des conseils et des recommandations.

L'année 2018 aura été riche en propositions diverses pour la plupart des CLAS. Le bilan de ces quatre années est très positif pour ce secteur en pleine mutation.

La mise en avant des CLAS et des personnes qui les font vivre et exister, ont été au cœur de nos préoccupations et nous avons œuvré pour que les « ambassadeurs du CAES » soient reconnus et soutenus.

Tous les élus du CAES vous remercient pour votre investissement !

Nos choix et propositions ont été « plus d'équité pour les agents Inserm et un accès à des activités similaires dans toutes les régions ».

Par ailleurs, l'année 2019 a débuté avec la mise en place de la plateforme de billetterie en ligne du CAES qui permettra aux CLAS de se décharger du lourd travail de la gestion de la billetterie individuelle, et à tous les agents et retraités Inserm, d'avoir un accès à une billetterie diverse et variée sur toute la France.

Nous avons eu le plaisir de découvrir vos nombreux et variés projets d'activités collectives et de week-ends lors de l'analyse de vos demandes de budget 2019.

Bonne réussite !

Nadine Kaniewski - Responsable du secteur CLAS

Vos sites web ou page CLAS

N'oubliez pas de :

- mettre à jour les coordonnées des nouvelles personnes responsables du CLAS
- retirer les informations obsolètes et anciennes
- mettre à jour les informations concernant la billetterie et la subvention a posteriori
- Pour vous aider à la mise à jour de la page CLAS sur le site web du CAES, contactez Dominique Jessel

****

N'hésitez pas à annoncer vos activités via la Lettre hebdomadaire Inserm
Envoyer vos informations à publier aux chargés de communication des délégations régionales. Liste sur le site du CAES.

****

Nouvelle convention :

Signature d'une Convention entre le CAES Inserm et ASSE Section Ski de Marseille (Association Sportive des Salariés de l'Énergie de la CMCAS Marseille, EDF).
Cette convention permet aux ouvrants droits du CAES par l'intermédiaire de leur CLAS, de participer à des week-ends ski organisés par l'association ASSE-CMCAS Section Ski Marseille. Si vous êtes intéressé(e) renseignez-vous auprès de Sylvie Dupuy.

Responsable du secteur CLAS : Nadine Kaniewski : kaniewskinadine@gmail.com
Secrétaire du secteur CLAS : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr
Comptables du secteur CLAS : Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr et Minh Marrache minh.marrache@inserm.fr
http://caes.inserm.fr/

Types de subventions

1) **La subvention a posteriori Sports, Loisirs, Culture** est une subvention calculée en appliquant un plafond soit avec un taux forfaitaire < à 35 % ou selon le taux de subvention standard de 10 à 60 %, pour une activité pratiquée à l'année. Cette subvention est perçue par l'agent par un chèque du CLAS remis contre un reçu. Le montant des subventions a posteriori est limité à 25 % du budget total du CLAS.

2) **Subvention d'une activité collective** : C'est la participation financière à une activité ponctuelle, à une date précise, proposée et gérée par le CLAS.

3) **Billetterie individuelle : non subventionnée.** C'est la vente d'un billet permettant d'assister à une activité non proposée par le CLAS. La subvention de billetterie individuelle est exclusivement acceptée pour des billets cinéma lors de 2 campagnes par an organisées par le CLAS et limitée à un taux de subvention forfaitaire maximum de 35% ou au taux standard 10-60 %.

Exemples *

Subvention a posteriori Sports, Loisirs, Culture : • Abonnement sportif à l'année • Abonnement cartes musée • Abonnement club d'échecs • Adhésion a une chorale • Cartes piscine nominative pour des séances tout au long de l'année	**OUI**
Subvention d'une activité collective : • Billet coupe file acheté par le CLAS pour une sortie à une date donnée • Billet « Festivals » acheté par le CLAS pour un spectacle à une date donnée	**OUI**
Billetterie individuelle : • Billet coupe file acheté par l'agent pour un remboursement a posteriori • Billet « Festivals » acheté par l'agent pour un remboursement a posteriori	**NON** **NON** **Subvention proposée au national par le secteur Loisirs-Culture**

Renouvellement des élus du CNAS (Conseil National d'Action Sociale) 2019-2023

- Réception du matériel électoral par les ouvrants droits à partir du lundi 1er avril
- Date limite de réception des votes : jeudi 9 mai.
- Dépouillement et proclamation des résultats : mardi 14 mai.
- Elections des responsabilités au CNAS : mardi 18 juin.

VOTEZ et FAITES VOTER. CHAQUE VOTE COMPTE !

A vos agendas 2019 :

- Mardi 2 Avril : InterCLAS parisien
- Mardi 18 juin : InterCLAS
- Mercredi 19 juin : Assemblée Générale du CAES. Présentation des nouveaux élus du CNAS.
- Formation des nouveaux trésoriers au CAES. Renseignements auprès des comptables Minh ou Sabrina.

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

INFO CLAS

http://caes.inserm.fr

Tout d'abord un grand merci à tous les membres des CLAS pour leur présence à l'InterCLAS et à l'Assemblée Générale du CAES les 18 et 19 juin derniers, qui clôturaient la mandature 2015-2019, et pour laquelle un travail enrichissant, fédérateur et constructif a été élaboré durant cette période.

Nous continuerons ce travail pour cette nouvelle mandature et serons de nouveau, 2 co-responsables du secteur CLAS : Magali Fasseu et Nadine Kaniewski.

Bienvenue à nos trois nouveaux élus qui ont des responsabilités dans les CLAS : Sandrine Benitski-Curtet, Trésorière du CAES (Présidente du CLAS de Grenoble), Olivier Lefebvre, Responsable du secteur Sports CAES (Président du CLAS de Strasbourg), Sandra Murcia, Responsable du secteur Solidarités CAES (Responsable d'activité CLAS des Cordeliers).

Entre l'InterCLAS et l'AG, tous les CLAS étaient représentés. La rencontre des CLAS avec leur nouveau rapporteur a été très appréciée et sera renouvelée tous les ans à l'interCLAS de juin, à la demande des CLAS.

La visite du Quartier des Batignolles et le dîner à la Brasserie « Mollard » ont remporté un vif succès auprès de tous les participants, qui ont pu continuer à discuter et à échanger sur l'activité des CLAS.

Ces rencontres ont permis à des CLAS d'envisager plusieurs activités et week-ends en commun pour l'année 2020 ! De beaux projets en perspective !

Les posters des CLAS de Caen, HEGP Ste-Anne, Nantes, Nice, Marseille et Rennes ont donné des idées à d'autres CLAS et permis de montrer leurs activités.

Vous étiez 79 participants à l'AG (+ 7 %) et 971 agents Inserm étaient représentés via les pouvoirs (+ 6 %).

Agenda des CLAS

InterCLAS d'automne :
jeudi 3 octobre 2019

CNAS de novembre :
5 et 6 novembre 2019

Rapport d'activité et demande de budget CLAS : mi-janvier 2020

CNAS de février : 4, 5 et 6 février 2020

InterCLAS de printemps : 16 juin 2020

Assemblée générale du CAES : 17 juin 2020

Tickets cinéma : opération billetterie CLAS

- 2 opérations maximum par an
- 10 tickets cinéma par OD et par an
- Budget limité
- 35 % max ou 10-60 %

* Possibilité commande billets UGC auprès de Sylvie au tarif CE

Toute l'équipe du CAES, élu.es et secrétaires, vous souhaitent un bel été et nous nous retrouverons en octobre pour de nouveaux échanges et de nouvelles idées.

Co-responsables du secteur CLAS : Magali Fasseu : magali.fasseu@inserm.fr et Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr
Secrétaire du secteur CLAS : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr
Comptables du secteur CLAS : Minh Marrache mc.marrache@inserm.fr et Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr
http://caes.inserm.fr/

Quelques chiffres sur les CLAS pour l'année 2018 :

- 3721 ouvrant droits, 3008 ayant droits participants aux activités CLAS
- une participation de 7850 personnes !

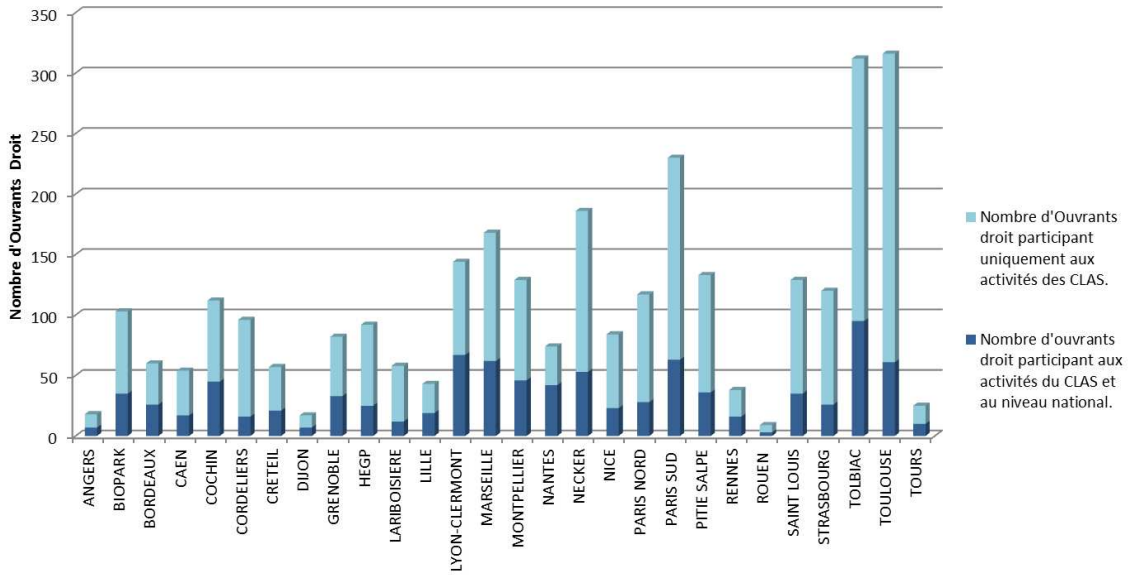

Adhésion Club Santika – Sélections Loisirs :

Afin de vous faire profiter d'un large panorama de manifestations sur toute la France, le CAES a adhéré au Club Santika qui diffuse les programmes de Sélections Loisirs, suite à une demande importante des CLAS.

La prise en charge financière est imputée au CAES et sera sans répercussion sur le budget des CLAS.

Chaque CLAS peut réserver des manifestations en ferme ou sous forme d'option, ce qui était une demande forte des CLAS.

Un accès au serveur de réservation www.sloisirs.com est ouvert afin de consulter les propositions et disponibilités des manifestations ***sur toute la France*** et le cas échéant réserver et payer par carte bancaire.

Il n'y a pas d'envoi de programme papier (une version électronique est disponible sur internet).

Co-responsables du secteur CLAS : Magali Fasseu : magali.fasseu@inserm.fr et Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr
Secrétaire du secteur CLAS : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr
Comptables du secteur CLAS :Minh Marrache mc.marrache@inserm.fr et Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr
http://caes.inserm.fr/

INFO

BONNE FIN D'ANNEE A TOUS !

Décision votée au CNAS de novembre 2019

Les CLAS et la subvention sport a posteriori

La subvention a posteriori a été créée pour les CLAS, il y a une vingtaine d'années, afin de permettre aux agents d'obtenir une aide financière pour pratiquer une activité uniquement sportive, dans une association loi 1901. Le CAES voulait promouvoir le sport accessible à tous les agents près de leur domicile ou de leur lieu de travail.
Puis cette subvention a posteriori fut élargie aux activités culturelles et de loisirs à l'année ; mais tous les CLAS n'ont pas pris en charge cette subvention !
D'année en année, cette subvention est devenue très disparate et interprétée d'un CLAS à l'autre, de manière diverses et variées (une seule activité subventionnée versus plusieurs activités subventionnées, pas de plafond, subventions sports ET culturelles ou pas, uniquement activités proposées par une association, activités proposées par des prestataires privés, etc…).
Lors de l'interCLAS du 3 octobre nous avons pu nous rendre compte de la diversité d'interprétation et d'un commun accord un vote a été proposé.
Notre cheval de bataille étant l'EQUITE entre les CLAS et surtout les agents, nous avons voté une nouvelle décision au CNAS de novembre :

Plafond des activités sportives et culturelles des CLAS : La subvention sur les activités sportives et culturelles à l'année se calcule en fonction d'un plafond, peu importe le nombre d'activité.

A vos agendas !

Lundi 13 janvier : date limite pour le retour des rapports d'activité COMPLETS
4 au 6 février : CNAS (vote du budget du CAES et des CLAS)
Mardi 31 mars : CNAS (arrêt des comptes)
16 au 18 juin : CNAS
Mardi 16 juin : interCLAS – jeudi 17 juin : Assemblée Générale du CAES

Responsables du secteur CLAS :
Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr et Magali Fasseu : magali.fasseu@inserm.fr
Comptables du secteur CLAS : Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr et Minh Marrache : minh.marrache@inserm.fr
Gestionnaire : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr http://caes.inserm.fr/

Quelques échanges lors de l'interCLAS

- De plus en plus d'activités et de week-ends s'organisent entre les CLAS (Grenoble/Marseille, Lyon/Montpellier, Toulouse/Montpellier/Bordeaux) .
- Les CLAS parisiens diffusent à l'ensemble des autres CLAS leurs propositions (Paris-Sud sortie à Provins, Lariboisière sortie à Giverny, etc.).
- Rapprochement des CLAS parisiens pour l'achat « groupe » des cartes musées (sans subvention).

Charte et ordre de mission

- Pour faire suite à la mise en place pour les nouveaux élus du CNAS, une charte pour les élus des CLAS a été rédigée. Tous les membres du bureau des CLAS doivent signer et renvoyer un exemplaire signé au CAES.
- Les ordres de missions pour les interCLAS seront dorénavant nominatifs. Pour cela il faut que les CLAS répondent avant la date limite indiquée.

Les CLAS et les conventions

- Quasiment 1/3 des CLAS ont signé des conventions avec d'autres organismes pour participer à des activités proposés par d'autres établissements. Cela permet de partager des activités sportives, des sorties en famille ou de participer aux fêtes de Noël.
- Les CLAS « conventionnés » :
  Le CLAS Dijon-Besançon avec l'ADAS INRA de Dijon, le CLAS du Collège de France avec le CAES, le CLAS Necker avec le CLAS du CAES-CNRS, le CLAS Biopark avec l'université Paris Diderot pour les activités sportives à tarif préférentiel, le CLAS Bordeaux avec le CASCUB, le CLAS Cordeliers avec la Fondation Voir et Entendre, le CLAS Marseille avec l'ASPPT Voile de Marseille et le CAES pour tous les CLAS avec l'ASS de l'Energie de la CMCAS section-ski de Marseille.

Santika / Sélections Loisirs

Ce ne sont pas moins de 21 CLAS sur 27 qui font appel à ce prestataire pour la réservation de leurs concerts, sorties collectives, théâtres, sur toute la France !

Le + : un système d'option et de pré-vente qui permet de rendre des places **sans surcoût** !

Pour l'interCLAS et l'AG du CAES en juin 2020

Le tour de France des posters CLAS est terminé. Certains CLAS ont récupéré leurs posters, pour les afficher dans leurs locaux CLAS, et les autres posters sont visibles dans les couloirs du CAES !

Lors de l'AG du CAES, après avis des CLAS la proposition d'un « livret CLAS » avec la présentation du CLAS (membres du bureau, activités, photos, etc…) a été retenue.